CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35162** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : ENTREPRISE ALBERT TOFFOLO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/04/2024

Capital : 150 000

268 CHEMIN DE MENTABERRIKOBORDA
64480 USTARITZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE

Siret : 304 428 170 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7111782

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 022534P1244000/001 513657/14

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 022534P1244000/001 513657/14

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 59 93 01 67 **Fax :** 05 59 93 17 25

Portable : 06 09 35 99 44

Responsabilité légale :
GROUPE ALAIN TOFFOLO (444 309 975) / TOFFOLO ALAIN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : m.mendiboure@maconnerie-toffolo.com

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 333 650 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	39	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 10:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.